



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

déclarations récentes sur le vin

Question au Gouvernement n° 590

Texte de la question

## DÉCLARATIONS RÉCENTES SUR LE VIN

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, pour le groupe La République en marche.

**Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas.** Madame des solidarités et de la santé, vous le savez, notre patrimoine constitue une partie de notre identité. La France est connue pour son vin et nos vigneronns doivent être reconnus pour leur savoir-faire et ce qu'ils apportent à notre pays. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

**M. Jean-Luc Reitzer et M. Laurent Furst .** Très bien !

**M. Éric Straumann.** La ministre n'est pas d'accord !

**Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas.** Nous sommes nombreuses et nombreux sur ces bancs – c'est mon cas en tant qu'élue du Tarn, c'est aussi celui de mes collègues Jean Terlier et Philippe Folliot – à être issus de terres viticoles et à être fiers des richesses qui en découlent. Collectivement, nous sommes très mobilisés pour valoriser et promouvoir tous les vins français. Récemment, un viticulteur de ma circonscription à Gaillac me disait qu'il aimait ses terres autant qu'il aimait la France et qu'il avait la culture de ses vignes en partage.

**M. Jacques Cattin.** Très bien !

**Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas.** Les enjeux sont bien sûr forts, différents et interministériels. Dans le cadre de votre portefeuille, vous intervenez sur les enjeux relatifs à l'alcool, sous l'angle des questions de santé publique.

Cette question est sans conteste essentielle, et le groupe d'études que je copréside sur la vigne, le vin et l'œnologie travaillera étroitement avec votre ministère sur ce sujet, comme avec celui de Stéphane Travert.

Vous vous êtes récemment exprimée, dans le cadre d'un sujet consacré au « tabou de l'alcool ».

**M. Éric Straumann.** La ministre n'est pas contente !

**Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas.** Aujourd'hui, nombre de viticulteurs et d'acteurs concernés sont inquiets, et les messages du Gouvernement doivent être clarifiés et réaffirmés. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Aussi, madame la ministre, pouvez-vous nous expliquer en quoi les objectifs poursuivis par votre ministère ne

sont pas incompatibles avec la stratégie de la majorité afin de soutenir la filière, les vignerons et les viticulteurs...

**M. Éric Straumann.** La ministre a dit l'inverse !

**Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas.** ...et donc nous rappeler pourquoi, bien qu'étant scientifiquement un alcool, le vin ne peut être considéré comme les autres alcools par le Gouvernement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et LR. – M. Cattin se lève et applaudit.*)

**M. Jean Lassalle.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé.** Madame la députée, vous l'avez dit : j'ai consacré ma vie de médecin,...

**M. Sébastien Jumel.** Vingt-cinq ans !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** ...de présidente d'institutions publiques en santé publique et aujourd'hui de ministre, à toujours mieux informer les usagers sur les questions de santé.

J'ai été invitée par France Télévisions afin de m'exprimer lors d'une émission consacrée à l'alcoolisme, qui touche aujourd'hui plus de 2 millions de Français, et j'ai expliqué qu'il était important que les Français aient une information claire sur l'alcool, parce qu'il faut que chacun fasse des choix éclairés pour sa santé et qu'il connaisse les risques qu'il souhaite prendre – ou pas – pour celle-ci, car d'un point de vue scientifique, l'alcool comporte des risques pour la santé.

Il reste la deuxième cause de mortalité prématurée évitable après le tabac. Il est responsable de 50 000 morts par an. Son coût sociétal est évalué à 120 milliards d'euros. Donc je souhaite mener une politique volontaire, ce qui veut dire non de répression, de suppression, mais d'information.

Il faut de l'information pour nos concitoyens, notamment les populations les plus vulnérables. Je pense aux jeunes, qui sont les victimes du *binge drinking*. Je pense aux femmes enceintes et au syndrome d'alcoolisation fœtale, qui est responsable de 8 000 naissances avec handicap par an.

**M. Éric Straumann.** Ce n'est pas la question !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** La politique que je souhaite mener, madame la députée, n'est qu'une politique de prévention en faveur des populations vulnérables les plus exposées et en faveur d'une information claire, pour que chacun choisisse les risques qu'il prend pour sa santé. C'est une politique d'information sur l'alcool. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

**M. Éric Straumann.** Elle n'a pas répondu !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas](#)

**Circonscription :** Tarn (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 590

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 février 2018](#)